

une chaise placée sur le large marchepied, et l'interrogatoire eut lieu comme il suit par demande et par réponse.

Demande : Dis-moy, esprit, si tu es véritablement l'ame de sœur Alix, pièce morte, jadis céans secrétaire ?

Réponse : Ouy.

D. Dis-moy si c'est ton corps ces ossemens qui ont été ci apportés ?

R. Ouy.

D. Dis-moy apertement, si incontinent que tu fus sortie de ton corps, dès l'heure tu vins suivre cette pucelle ?

R. Ouy.

D. Dis-moy s'il y a aucun ange avec toy ?

R. Ouy.

D. Dis-moy, celui ange est-il bien heureux ?

R. Ouy.

D. Dis-moy, ce bon ange te conduit-il partout où il te convient d'aller ?

R. Ouy.

D. Dis-moy, s'il ne t'a point laissée quelquefois ?

R. Non.

D. Dis-moy, si ton bon ange te conforte et te console en tes afflictions et peines ?

R. Ouy.

D. Dis-moy si tu peux voir d'autres bons anges que le tien, et si tu en vois ?

R. Ouy.

D. Dis-moy, vois-tu point le diable ?

R. Ouy.

D. Dis-moy, adjuré par les hauts noms de Dieu, s'il y a véritablement aucun particulier lieu qui soit appelé purgatoire, où puissent être toutes les ames, qui par la justice divine là sont condamnées ?

R. Ouy.

(Par cette réponse est confuse et condamnée la damnable assertion des faux hérétiques luthériens.)

D. Dis-moy; n'as-tu point vu en purgatoire aucun que tu avois connu en ce monde ? — R. Ouy.